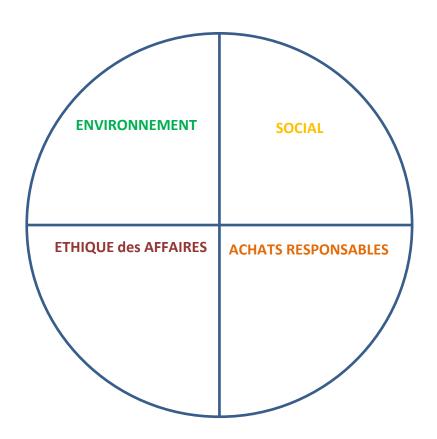
CHARTE R.S.E.

Responsabilité Sociétale d'Entreprise

SERMA GROUP For Excellence in Electronics



















SERMA GROUP est historiquement sensibilisé par tout ce qui touche l'environnement, la sphère sociale, l'éthique des affaires et les achats responsables. SERMA GROUP s'adapte avec circonspection et motivation aux évolutions réglementaires et légales que portent l'état français et les communautés européenne et internationale dans le cadre de ses activités.

A ce titre, SERMA GROUP applique avec justesse la pertinence des dispositions qui le concernent. SERMA GROUP s'approprie les bonnes pratiques liées à ses métiers en la matière. SERMA GROUP prend les initiatives nécessaires pour croître et s'améliorer continument dans le respect et l'intérêt de ses collaborateurs et de ses partenaires.

Nos clients nous reconnaissent les valeurs d'entreprises que sont : Compétences & Expertise - Ecoute & Proximité - Réactivité. C'est à cette responsabilité sociétale d'entreprise, déclinée aux volets: Environnement - Social - Ethique des Affaires - Achats responsables, que nous devons cette reconnaissance de notre clientèle.







Pour chacune des sociétés du groupe, le cas échéant, des personnes sont nommées :

Responsable des problématiques environnementales, dans le cadre des pilotages des processus concernés, tel le processus gérant les infrastructures et ceux des unités opérationnelles, mais également dans le cadre du Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail. Le Document Unique et comptes rendus de comités concernés sont disponibles aux autorités compétentes en matière de surveillance.

Responsable des problématiques sociales, dans le cadre des pilotages des processus concernés, tel le processus gérant les compétences impliquant les services opérationnels, le service des ressources humaines et les autres services support. Les accords sociaux, la procédure de gestion du personnel, les rapports d'audit et autres enregistrements de la surveillance mis en place sont disponibles aux autorités compétentes.

Responsable des problématiques d'éthique des affaires et d'achats responsables, dans le cadre des pilotages des processus concernés, tel le processus gérant la prise en compte des besoins clients et leur satisfaction impliquant les unités opérationnelles, le service mercatique et commercial, le service administratif & financier, le service achats, le service qualité et les autres services support. L'engagement de la direction, la politique qualité et sa déclinaison, les conditions générales de ventes et d'achats, la procédure de revue de contrat, les revues de processus et de direction, les compte rendus, les rapports d'audits clients, fournisseurs, tierce, financiers, comptables, fiscaux, etc. contribuent à un titre ou à un autre à la surveillance des dispositions et dispositifs, mis en place pour le pilotage responsable de l'entreprise.















ENVIRONNEMENT

SERMA GROUP

Des personnes sont nommées responsables des problématiques environnementales, dans le cadre des pilotages des processus concernés, tel le processus gérant les infrastructures et ceux des unités opérationnelles, mais également dans le cadre du Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail.

Soucieux de cette problématique, SERMA GROUP a fait construire pour deux de ses sociétés





un nouveau bâtiment, prenant largement en compte toutes les recommandations appropriées pour notre secteur industriel et de services, en termes de :

- Consommations d'énergie, de réduction de gaz à effet de serre (Isolation des bâtiments - Pilotage, surveillance et régulation des commodités [facilities] Electricité - Energies - Véhicules de société - Télé & Vidéo-conférences - Efficacité des centres de données - Virtualisation des postes - Remplacement des anciens équipements, gourmand en énergie).
- Eaux (Gestions des Eaux).
- Pollutions locales (Gestions des effluents Gestions du recyclage d'air).
- Matières premières, produits chimiques et déchets. (Gestion des Produits Chimiques - Recyclage des déchets - Equitrac [Economie d'impression] : Papier - Carton -Cartouches Encre – Piles - Equipements IT [Informatique Téléphonie]).
- Santé et sécurité des clients. (Dispositifs réglementaires Sécurité Réglementaire -Accès sécurisé).
- Promotion de modes de consommation durable (Participation aux dispositions de transports urbains).

Dans le cadre de développement de produits électroniques, nous sommes concernés par l'éco-conception, pour laquelle nous sommes force de propositions auprès des clients concernés. Par ailleurs, nous sensibilisons nos partenaires et nos salariés par des journées ou sessions techniques autour de la problématique, tel que RoHs, REACH, etc.

En dehors des dispositions et dispositifs légaux et réglementaires en vigueur, notre système de management de l'environnement ne bénéficie pas à ce jour de certification selon un référentiel reconnu, tel que, *ISO 14000, etc.

*ISO 14000 : Système de management de l'environnement

















SERMA GROUP

Des personnes sont nommées responsables des problématiques sociales, dans le cadre des pilotages des processus concernés, tel le processus gérant les compétences impliquant les services opérationnels, le service des ressources humaines et les autres services supports.

Soucieux de cette problématique, SERMA GROUP signe avec ses partenaires sociaux des accords et des plans, tels que, le contrat de génération triennale, l'accord des 35h, l'accord handicapé, l'accord de parité Homme-Femme, l'accord de mutuelle prévoyance et retraite complémentaire, le CHSCT et son Document Unique, la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire), le Bilan Social, le plan de formation annualisé, le plan initié de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), prenant largement en compte toutes les recommandations appropriées pour notre secteur industriel et de services, en termes de :

- Santé et sécurité des employés (indicateurs : Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail avec arrêt).
- Conditions de travail.
- Dialogue social Délégués et représentants du personnel, élus.
- Gestion des compétences et des carrières (Procédure Gestion du Personnel PGEN 002).
- Intégration du handicap (pourcentage).
- Prise en compte de la parité Homme-Femme (Répartitions dans les organes de gouvernances, en exemples : comité de surveillance, direction, conseil d'administration, comité de pilotage).
- Vigilance contre la discrimination et le harcèlement.
- Vigilance contre tout traitement dégradant et inhumain, dont le travail des enfants et l'esclavage ou le travail forcé, directement ou indirectement.
- Vigilance au respect de la vie privée.
- Liberté d'association Comité d'entreprise.
- Mouvement du personnel (Reporting mensuel).
- Absentéisme (bilan annuel).
- Formation (Indicateur: Nombre moyen d'heures de formation/an/employé).

En dehors des dispositions et dispositifs légaux et réglementaires en vigueur, notre système de management Hygiène et Sécurité de nos employés ne bénéficie pas à ce jour de certification selon un référentiel reconnu, tel que, *OHSAS 18001, **MASE, Safety Contractor Checklist, Contractors Health and Safety Assessment Scheme, etc.)

*OHSAS 18001 : Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail

** MASE : Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises















ETHIQUE des AFFAIRES

SERMA GROUP

Des personnes sont nommées responsables des problématiques d'éthique des affaires, dans le cadre des pilotages des processus concernés, tel le processus gérant la prise en compte des besoins clients et leur satisfaction impliquant les unités opérationnelles, le service mercatique et commercial, le service financier, le service achats, le service qualité, l'unité Import-Export et les autres services support.

Soucieux de cette problématique, SERMA GROUP a mise en place et entretient les dispositions et dispositifs légaux et réglementaires, les procédures requises, la présente charte, prenant largement en compte toutes les recommandations appropriées pour notre secteur industriel et de services, en termes de :

- Anti-corruption.
- Contrôle Import-Export.
- Conflits d'intérêt (contrat cadre, NDA [Non Disclosure Agreement], Procédure -Revue de contrat PGEN 001, Engagement de la Direction & Politique Qualité avec sa
- Dispositions couvrant les risques de : Fraude Blanchiment d'argent Pratiques Anticoncurrentielles – Usage des matières issues des zones de conflits à travers le monde (*DFA/DFWSRCPA).
- Respect des droits de propriété intellectuelle (contrôle de contrefaçon).
- Véracité des messages marketing et publicitaires (Communications Supports de communication, etc.).
- Véracité et/ou authenticité des livrables (Rapports d'expertise - Rapports de Qualification – Déclarations de conformité – Enregistrements réglementaires, etc.).
- Protection & confidentialité des données des clients/consommateurs (Plan de sécurité du SI [Système d'Information] – Charte Informatique – NDA [Non Disclosure Agreement], etc.).
- Accès Sécurisés pour : Personnes & Données.

En dehors des dispositions et dispositifs légaux et réglementaires en vigueur, notre système de management en matière d'éthique des affaires ne bénéficie pas à ce jour de certification selon un référentiel reconnu, tel que, **ISO 27000, etc.

A ce jour, notre entreprise n'a jamais fait l'objet de poursuites judiciaires liées à l'éthique des affaires.

*Dodd-Frank Act / Dodd–Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act

** ISO 27000 : Technologies de l'information — Techniques de sécurité — Systèmes de gestion de la sécurité de l'information — Vue d'ensemble et vocabulaire















ACHATS RESPONSABLES



Des personnes sont nommées responsables des problématiques d'achats durables et responsables, dans le cadre des pilotages des processus concernés, tel le processus gérant la prise en compte des besoins clients et leur satisfaction impliquant les unités opérationnelles, le service mercatique et commercial, le service financier, le service achats, le service qualité et les autres services support.

Soucieux de cette problématique, SERMA GROUP a mis en place et entretient les dispositions et les dispositifs permettant la prospection, l'évaluation, la sélection, le suivi des fournisseurs et la radiation de ceux-ci prenant largement en compte toutes les recommandations appropriées pour notre secteur industriel et de services, en termes de :

- Environnement.
- Pratiques Sociales.
- Choix, selon des critères environnementaux et sociaux, concernant :
 - Centres de données.
 - Equipement de Bureau (mobilier, fourniture, etc.).
 - Equipement Informatique.

Nous ne sommes pas concernés par les centres d'appel selon des critères environnementaux et sociaux.

Par ailleurs et à ce jour, nous n'avons pas d'actions formelles envers les fournisseurs concernés, hormis la mise à disposition de la présente charte RSE, de termes de :

- Code de Conduite RSE pour les fournisseurs/sous-traitants/prestataires.
- Analyse détaillée des risques sociaux & environnementaux par catégorie de fournisseurs, voire de catégorie d'achats.
- Formation spécifique des acheteurs sur les enjeux sociaux et environnementaux au sein de la chaîne d'approvisionnement.
- Intégration systématique de clauses sociales et environnementales dans les contrats.
- Evaluation régulière des fournisseurs sur ce volet RSE.
- Audit sur site fournisseur sur le présent volet.
- Actions correctives pour aider les fournisseurs en ce sens.
- Intégration de critère de responsabilité en ce sens, dans l'évaluation de la performance des acheteurs.

La réalité sociale et environnementale en France et au sein de la Communauté Européenne est structurée par l'application obligatoire des lois et des règlements traitant du sujet. Notre culture est caractérisée par les valeurs d'entreprises, reconnues de nos clients. Elle anime et dynamise au quotidien nos activités et nos échanges et codifie de surcroît notre conduite.















RSE IN FINE

A ce titre, nous sommes régulièrement audités au travers d'exigences client et des dispositions normatives des référentiels pour lesquels nous sommes agréés (Gouvernement Français – Clients), certifiés (Association Française de NORmalisation – AFNOR Certification) ou accrédités (COmité FRançais d'ACcréditation - COFRAC).

En dehors des dispositions et dispositifs légaux et réglementaires en vigueur, notre système de management en matière de responsabilité sociétale ne bénéficie pas à ce jour de certification selon un référentiel reconnu, tel que, ISO 26000 : Système Management -Responsabilité sociétale des organisations, etc.

Sous couvert d'accord de confidentialité (NDA – Non Disclosure Agreement), nous saurons à notre partenaire, qui en fera la demande écrite, lui fournir les éléments illustrant notre RSE selon l'annexe à la présente charte. L'annexe, étant propre à chaque société du groupe, le cas échéant.

> Pour l'engagement du groupe et de ses sociétés Philippe BERLIE Président du directoire 2014-12-19

> > Original Signé















